

Carcassonne Agglo, entre équilibres et difficultés

Xavier TRIBOUT - INSEE

Depuis une dizaine d'années, le territoire de Carcassonne Agglo est porté par une forte attractivité démographique. L'agglomération propose une offre importante en équipements et services tout en présentant un habitat peu dense. Bien desservie par les voies de communication entre Toulouse et le littoral méditerranéen, elle jouit également d'une grande attractivité touristique, grâce notamment à la cité de Carcassonne et au canal du Midi. L'agriculture, et la viticulture en particulier, y occupent une large place et les emplois du tertiaire s'y sont développés. Toutefois, le territoire connaît des difficultés, des emplois trop peu nombreux avec un faible poids d'emplois productifs, un poids important du temps partiel, un chômage élevé et des bas revenus qui à terme peuvent devenir autant de handicaps pour son attractivité, moteur essentiel à son développement actuel. Diversifier son économie, adapter ses logements et services pour une population qui vieillit constitue des enjeux importants pour cette nouvelle entité.

L'agglomération de Carcassonne, Carcassonne Agglo, composée de 73 communes depuis le 1^{er} janvier 2013, totalise 103 000 habitants en 2009 (tableau 1). Elle se répartit en deux types de territoires : l'unité urbaine et sa zone d'influence, constituées par une partie de l'aire urbaine de Carcassonne (cf. définition), et un autre, en périphérie, plus rural (carte 1). Au centre de l'espace commun à l'aire urbaine, de densité de population de 136 habitants par km², la ville de Carcassonne accueille près d'un habitant de l'agglomération sur deux. L'espace non compris dans l'aire urbaine a une moindre densité, 46 habitants au km². Il est composé de communes au sud-est et au nord-est n'appartenant pas à l'aire urbaine, et dont la plupart a rejoint l'agglomération au 1^{er} janvier 2013. Leur population est plutôt âgée, les retraités et les agriculteurs y sont fortement représentés.

La population de l'agglomération est relativement peu nombreuse comparativement à la superficie du territoire, 108 habitants par km² contre 286 habitants par km² dans le référentiel, territoire de comparaison (cf. encadré « une analyse basée sur la comparaison... »).

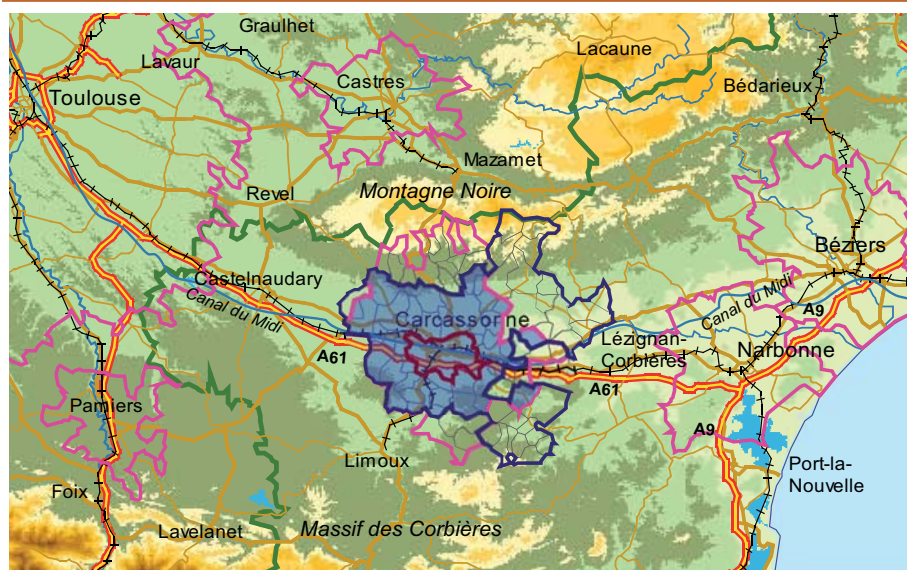
Tableau 1 - Chiffres clés de Carcassonne Agglo

unités : effectif, km², %

	Carcassonne Agglo	Référentiel	Languedoc-Roussillon
Population en 2009	103 000	429 000	2 610 900
Superficie (km ²)	952	1 498	27 376
Densité (hab./km ²)	108,3	286,4	95,4
Variation annuelle de population 1999-2009	+ 1,0 %	+ 0,2 %	+ 1,3 %
- dont solde naturel	+ 0,07 %	+ 0,16 %	+ 0,15 %
- dont solde migratoire apparent	+ 0,96 %	+ 0,08 %	+ 1,14 %
Emploi au lieu de travail	40 750	219 800	932 000
Taux d'activité des résidents de 15 à 64 ans	69,7 %	70,3 %	67,9 %
Taux de chômage des résidents de 15 à 64 ans	15,2 %	13,2 %	15,2 %
Indice de jeunesse (part des moins de 18 ans rapportée à la part des plus de 65 ans)	1,11	1,1	1,13
Part des 65 ans ou plus	20,1 %	19,5 %	19,6 %

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

Carte 1 - Carcassonne Agglo : à la croisée des territoires



Carcassonne Agglo
 Aire urbaine
 Unité urbaine de Carcassonne

 Partie de l'agglomération appartenant à l'aire urbaine
 Source : Insee - © Ign 2014

Carcassonne Agglo, entre l'Atlantique et la Méditerranée

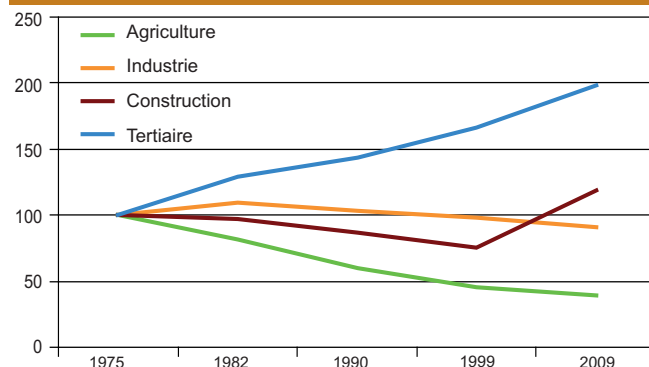
Située entre la Montagne Noire et le Massif des Corbières, Carcassonne Agglo bénéficie des voies de communication reliant Toulouse à la Méditerranée, notamment l'autoroute A61 qui la traverse mais aussi le canal du Midi et la voie ferrée Toulouse-Montpellier. Ce sont à la fois sa proximité avec l'aire urbaine de Toulouse et son positionnement dans le Languedoc-Roussillon, région la plus attractive de France en matière de population, qui en font un territoire attractif. Depuis 10 ans, la croissance démographique de l'agglomération est particulièrement soutenue en raison d'un apport migratoire important. Elle jouit également d'une bonne attractivité touristique, 7 % des nuitées régionales, notamment grâce à la cité de Carcassonne et au canal du Midi, sites classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

Une croissance démographique portée par les migrations résidentielles

L'agglomération carcassonnaise présente une démographie très dynamique. Elle affiche une croissance annuelle de population de + 1 % par an entre 1999 et 2009, néanmoins plus modérée qu'au niveau régional (+ 1,3 %). Les migrations résidentielles portent l'essentiel de cette croissance, le solde des naissances sur les décès y contribue plus faiblement. Pour toutes les tranches d'âge, les arrivées sont plus nombreuses que les départs à l'exception des 15-24 ans, en raison notamment des départs d'étudiants (graphique 1).

Carcassonne Agglo semble bénéficier de l'attractivité du Languedoc-Roussillon. Les personnes s'y installant viennent principalement d'autres régions. En revanche, les personnes quittant l'agglomération pour des territoires plus proches, Languedoc-Roussillon ou Tarn, sont plus nombreuses que celles en provenance de ces derniers. L'attractivité du territoire d'un point de vue démographique s'accompagne d'un dynamisme de l'emploi. En

Graph. 2 - Évolution de l'emploi de Carcassonne Agglo par secteur d'activité depuis 1975
unité : nombre d'emplois, base 100 en 1975



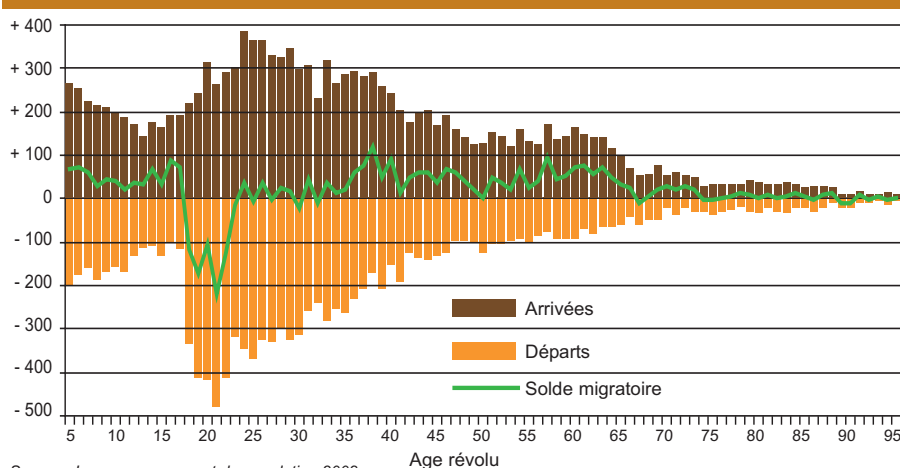
Note : Par suite du changement de nomenclature d'activités entre 1990 et 1999, les effectifs par secteur ne sont pas rigoureusement comparables. Les données du recensement de 1990 ont été recodifiées dans la nomenclature NAF. Depuis 2007, les données du recensement sont en NAF rév. 2. Les données du recensement 1999 ont été recodifiées en NAF rév. 2. Sources : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 - exploitations lourdes lieu de travail, Recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations complémentaires lieu de travail.

effet, l'apport de population est favorable à la croissance de l'emploi et à l'attractivité économique par le développement de l'économie présentielle, destinée à satisfaire les besoins des populations présentes (cf. définition).

Depuis 1975, 50 % d'emplois supplémentaires principalement dans le tertiaire

Depuis 1975, l'emploi total dans Carcassonne Agglo a progressé de 50 %, tandis que la population a progressé de 27 %. La majorité de ces emplois ont été créés dans le secteur tertiaire, en continue progression de 1975 à 2009, doublant son nombre d'emplois (graphique 2). La construction a été portée par le dynamisme démographique, par des ménages de plus en plus petits augmentant le besoin de logements, mais aussi sans doute par les offres défiscalisées. Depuis 1999, le rebond de l'emploi dans ce secteur est notable, suivant une tendance similaire à celle de l'économie languedocienne. Cependant, depuis 2008, la construction et l'immobilier sont les plus touchés par la crise en Languedoc-Roussillon (Crosnier et al., 2010).

Graph. 1 - Migrations résidentielles par âge entre Carcassonne Agglo et la France métropolitaine entre 2003 et 2008
unité : effectif



Source : Insee, recensement de population 2008

Dans le secteur agricole, la chute des emplois a été continue depuis 1975. En une trentaine d'années, plus de la moitié des emplois agricoles ont été détruits par la mécanisation et la concentration des exploitations agricoles (cf. encadré « L'agriculture occupe... »). Le nombre d'emplois agricoles y reste conséquent en raison de la présence notable de la viticulture, plus consommatrice de main œuvre que d'autres secteurs agricoles : elle représente 4,7 % des emplois totaux contre 6,4 % pour l'industrie.

Trois emplois sur quatre en économie présentielle

A l'issue de ces mutations, l'économie de Carcassonne Agglo est aujourd'hui principalement tournée vers la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, résidents ou touristes. En 2009, plus des trois quarts des emplois (77 %) appartiennent à l'économie présentielle, contre 71 % dans le référentiel et 72 % dans la région. Pourtant, le nombre d'emplois présentiels par habitant est plus faible que dans le référentiel : 30 pour 100 habitants, contre 36 dans le référentiel. Globalement, le nombre d'emplois pour 100 habitants est inférieur dans l'agglomération, 40 contre 51 dans le référentiel. Le nombre d'emplois non présentiels (productifs) y est également plus faible : 10 emplois non présentiels pour 100 habitants contre 15 pour le référentiel et 11 pour la région. Pour Carcassonne Agglo comme pour la région, la prédominance des emplois présentiels dans son économie ne s'explique pas par une surabondance de ceux-ci au regard de la population présente, mais plutôt par un déficit relatif d'emploi dans le non présentiel.

Ainsi, l'agglomération propose 40 700 emplois pour une population active résidente de 45 800 personnes. Parmi ces dernières, 33 600 personnes travaillent dans l'agglomération, 5 400 travaillent à l'extérieur et 6 800 se déclarent au chômage, soit 15,2 % des actifs, proche du taux régional. Cette part de chômeurs au sens du recensement est de 2 points supérieure à celle du territoire de référence.

Le taux de chômage important dans l'agglomération, mais aussi les caractéristiques des emplois, peuvent être à l'origine de revenus en moyenne très bas sur le territoire. Dans l'agglomération de Carcassonne, 54 % de foyers fiscaux sont non imposés contre 48 % dans le référentiel. En 2010, le revenu fiscal net moyen par foyer est inférieur de 10 % à celui du territoire de référence et inférieur de 5 % à celui de la région. La région est l'une des plus touchées par la pauvreté et Carcassonne Agglo n'y fait pas exception. En Languedoc-Roussillon, 18 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté contre 13 % au niveau national (Rabier, 2011). L'Aude affiche un taux de pauvreté de 19 % et se situe avec le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales parmi les neuf départements français au taux de pauvreté le plus élevé.

Une création d'établissements relativement forte, notamment dans la sphère présentielle

« Dans les territoires les plus attractifs pour les populations, le taux de création d'entreprises est nettement plus élevé que la moyenne. L'écart s'explique en grande partie par le dynamisme du secteur des services. »

Tableau 2 - Taux moyens de créations d'établissement par grands secteurs d'activité entre 2009 et 2011

unités : nombre et %

Secteur d'activité	Carcassonne Agglo		Référentiel	Languedoc-Roussillon
	Nombre d'établissements	Taux de création (%)	Taux de création (%)	Taux de création (%)
Industrie	75	17,1	10,8	18
Construction	225	23,4	19,9	23,8
Commerce, transports et services divers	800	18,6	16,3	21,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	105	12,5	10,7	13,5
Ensemble	1 200	18,4	15,5	20,6

Note : Le taux de création d'établissements est le nombre moyen de créations d'établissements sur trois ans (2009 à 2011) rapporté au stock moyen d'établissements au 1^{er} janvier de 2009, 2010 et 2011

Champ : marchand non agricole

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) données définitives champ marchand non agricole.

(Briquet, 2009). Ce constat général s'applique à l'agglomération de Carcassonne où la dynamique de création d'établissements est importante. Le taux moyen de création d'établissements entre 2009 et 2011 y est plus élevé que le référentiel : 18 % contre 16 % (tableau 2). C'est particulièrement vrai dans la construction, portée par l'attractivité de la zone.

L'apparition de nouvelles entreprises s'accompagne dans le même temps de la sortie d'entreprises préexistantes, ou d'une durée de vie très courte des entreprises nouvellement créées (Mazars et al., 2004). Parmi les 6 800 établissements marchands non agricoles présents sur la zone, 55 % ont plus de 5 ans. Ce taux, inférieur à celui du référentiel, est toutefois supérieur à celui de la région (51 %), signe d'une rotation des établissements moins importante qu'en région. Dans un contexte de taux de création élevés, le tissu local d'entreprises ne se consolide néanmoins pas. La moindre ancienneté des entreprises témoigne d'un renouvellement important du système productif. Dans les secteurs à forte rotation, comme la construction, l'énergie et la communication, les actifs sont davantage exposés à des risques de précarisation. A contrario, les établissements sont habituellement plus pérennes dans les activités industrielles de fabrication de denrées alimentaires et les activités immobilières. En effet, près de 7 établissements sur 10 ont 5 ans ou plus d'existence.

Une forte fréquentation touristique accompagnée d'une saisonnalité des emplois

L'économie présentielle de l'agglomération répond non seulement aux besoins des résidents mais aussi à ceux des touristes. En effet, Carcassonne Agglo possède un patrimoine qui attire bien au-delà des frontières hexagonales. Son impact sur la fréquentation touristique régionale est important, 7 % des nuitées régionales des hôtels, mais l'est encore plus pour les étrangers avec 14 % des nuitées étrangères, alors que son parc hôtelier représente 4 % du parc régional. Près de quatre nuitées sur dix passées dans Carcassonne Agglo sont le fait de touristes étrangers contre deux nuitées sur dix en région.

En 2009, les activités touristiques (cf. définition) offrent 570 emplois, dont 440 salariés sur les 40 700 emplois de l'agglomération dont 35 100 salariés, soit 1,3 % des emplois. Un tiers de ces postes est à temps partiel, contre un sur cinq tous types d'emploi confondus. De plus, les activités touristiques (hôtels, hébergements touristiques...) connaissent de grandes variations saisonnières. La moitié des emplois salariés y sont saisonniers. Leur nombre double entre février et juillet, entre 450 emplois en basse saison et 750 en haute saison (graphique 3). Cette saisonnalité est comparable à celle de la région dont l'emploi salarié varie au cours d'une année de 10 000 à 22 000 emplois.

Des emplois plus souvent à temps partiel et précaires

Dans Carcassonne Agglo, les emplois sont plus souvent des contrats de travail à durée limitée et des emplois à temps partiel que dans le territoire de référence ou dans la région, ce qui fragilise les salariés. Parmi les emplois salariés de Carcassonne Agglo, 11 % sont des contrats à durée limitée contre 9 % dans le référentiel. L'intérim y est moins fréquent en raison de la moindre présence de l'industrie. L'emploi à temps partiel touche 22 % des salariés contre 18 % dans le référentiel. Les jeunes femmes salariées de 15 à 24 ans sont les plus exposées, deux sur cinq sont dans ce cas. Pour les femmes âgées de 25 ans ou plus, près de 35 % sont à temps partiel dans la zone de Carcassonne Agglo contre 28 % dans le référentiel. Dans l'agglomération, les hommes sont également plus touchés par le temps partiel (9 %). L'agriculture dont les trois quarts des emplois salariés sont occupés par des hommes, enregistre une part importante d'emplois à temps partiel (24 %).

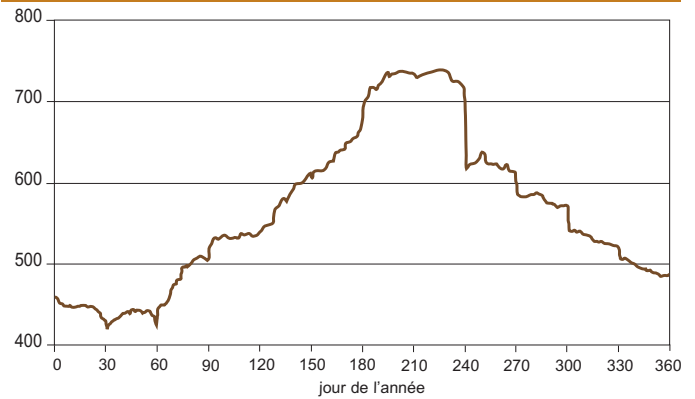
Carcassonne concentre les trois quarts des emplois de l'agglomération

La ville centre de Carcassonne regroupe près des trois quarts des emplois de l'agglomération : 30 000 emplois sur 40 700, pour la moitié des habitants. L'essentiel des déplacements domicile-travail se fait de la périphérie immédiate de Carcassonne vers Carcassonne. Si l'agglomération englobe l'unité urbaine de Carcassonne (cf. définition), zone de bâti continu concentrant l'essentiel des emplois de l'aire urbaine, elle

n'englobe cependant pas toutes les communes de résidence des personnes qui y travaillent (carte 2). Une grande partie de la zone d'influence du pôle urbain de Carcassonne (couronne périurbaine) se situe en dehors de l'agglomération : nombre de personnes viennent quotidiennement travailler dans l'agglomération sans y habiter (7 600).

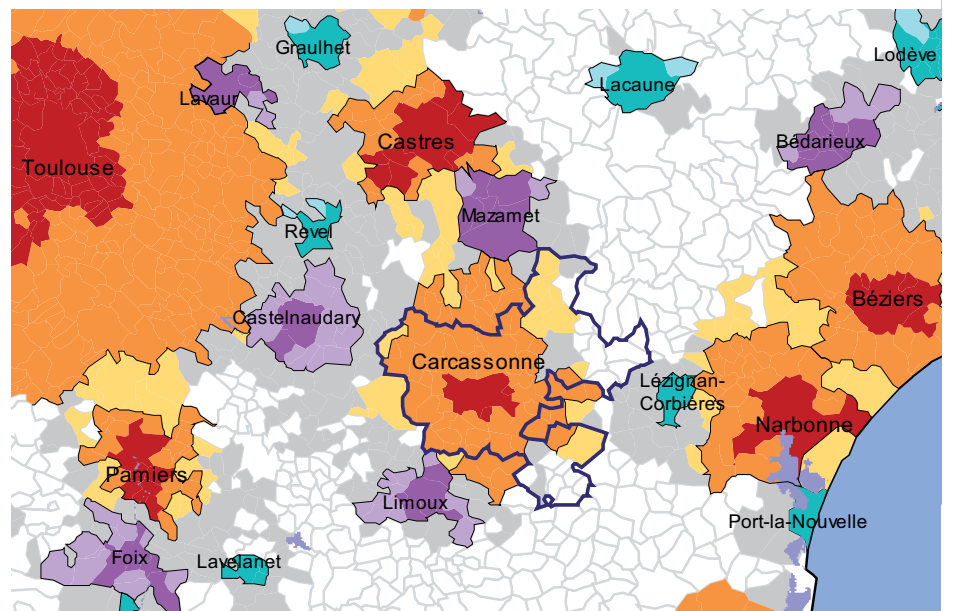
Graph. 3 - Nombre journalier d'emplois salariés touristiques dans Carcassonne Agglo en 2008

unité : nombre d'emplois en ETP



Source : Insee, DADS 2010 - fichier établissements et fichier postes au lieu de travail.

Carte 2 - Carcassonne Agglo, aire urbaine de Carcassonne et les aires urbaines voisines



- Grands pôles urbains
- Couronne des grands pôles urbains
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Moyens pôles
- Couronne des moyens pôles
- Petits pôles
- Couronne des petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées hors influence des pôles
- Carcassonne Agglo

Note : Le pôle urbain de Carcassonne est inclus dans l'agglomération. Sa couronne périurbaine, définie par les migrations domicile-travail, dépasse les frontières de l'agglomération de Carcassonne.

Source : Insee, Zonage en aires urbaines 2010 - © Ign 2014

Carcassonne Agglo, pôle d'emploi pour les actifs de sa périphérie

Si l'agglomération attire des travailleurs résidant hors de son périmètre, d'autres font le chemin en sens inverse. Parmi les 38 600 actifs occupés résidant dans Carcassonne Agglo, 14 %, soit 5 400, travaillent en dehors de l'agglomération (tableau 3). Au total, l'agglomération compte 1,4 fois plus d'entrées que de sorties en matière de trajets domicile-travail. Les flux domicile-travail sont positifs avec les communes en périphérie de l'agglomération, signe d'un rayonnement important de l'attractivité du pôle urbain au delà des frontières de l'agglomération. A contrario, les aires urbaines voisines, Limoux, Bram et Castelnaudary, et les grandes aires plus éloignées, Toulouse et Narbonne, attirent des actifs résidant dans Carcassonne Agglo bien plus que l'inverse.

Tableau 3 - Les principaux échanges domicile travail de ou vers Carcassonne Agglo
unité : personnes en emploi

Principales unités urbaines par flux d'échange (entrées et sorties)	Entrées	Sorties	Solde
Limoux	540	660	- 120
Toulouse	240	550	- 310
Narbonne	270	500	- 230
Bram	290	340	- 50
Castelnaudary	230	370	- 140
Hors unités urbaines	4 860	1 480	+ 3 380
Autres	1 160	1 470	- 310
Ensemble	7 590	5 370	+ 2 220

Note de lecture : 540 personnes viennent de Limoux pour travailler dans Carcassonne Agglo alors que 660 en sortent pour travailler à Limoux.

Source : Insee, Recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire au lieu de travail

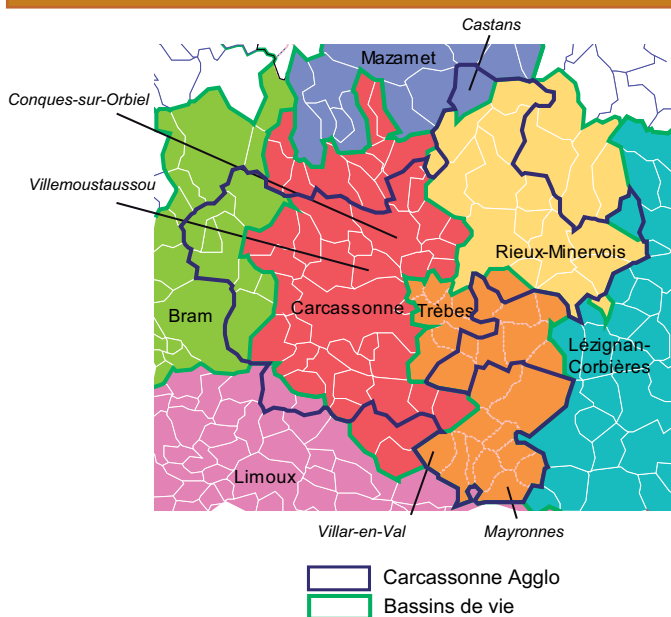
Une agglomération bien dotée en équipements et animée par plusieurs pôles de services

Le fonctionnement du territoire de l'agglomération est très marqué par la prédominance de la ville de Carcassonne qui abrite près de la moitié de la population, les trois quarts des emplois et concentre les principaux équipements, lieux d'achats ou de services. Cependant, si important que soit son rôle économique au sein de l'agglomération, d'autres communes, également bien dotées en équipements du quotidien (cf. définition), animent le territoire. C'est en particulier le cas de Rieux-Minervois, Trèbes, Villemoustaussou ou encore Conques-sur-Orbiel. Ces communes proposent à leurs habitants une offre de commerces et services suffisante pour répondre aux besoins de leur vie de tous les jours. Près de neuf habitants de l'agglomération sur dix vivent dans une commune qualifiée de pôle de services, c'est-à-dire disposant de suffisamment d'équipements de proximité. Pour ces habitants, les déplacements les plus fréquents se font sur des distances relativement courtes et dans leur propre commune. Bien que très étendu, le territoire de l'agglomération est bien desservi en équipements. Seules trois communes les plus isolées, Castans, Mayronnes et Villar-en-Val, sont à près d'une demi-heure

de la gamme d'équipements intermédiaire et un peu plus d'une demi-heure de la gamme d'équipements supérieure. En revanche, elles sont à moins de 15 minutes d'équipements de proximité.

Le territoire de l'agglomération s'organise majoritairement autour de 4 bassins de vie, plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements les plus courants (carte 3). L'agglomération comporte trois pôles de services intermédiaires : Carcassonne, Trèbes, et l'unité urbaine de Rieux-Minervois. Parmi les 73 communes de l'agglomération, 38 n'appartiennent pas au bassin de vie de Carcassonne. Ainsi, près de six habitants de l'agglomération sur dix vivent dans un pôle intermédiaire.

Carte 3 - Les différents bassins de vie animant le territoire de Carcassonne Agglo



Sources : Insee, Recensement de la population 2009
Base Permanente des Équipements 2010 - © Ign 2014

D'ici 2030, 120 000 habitants dans Carcassonne Agglo

La mixité du territoire, entre espace urbain et rural peu dense et son étendue posent des questions de cohérence et d'équité dans la gestion et l'aménagement du territoire (transports, eau, équipements, etc.). A titre d'exemple, aujourd'hui, huit habitants de Carcassonne Agglo sur dix effectuent leurs trajets domicile-travail en voiture (tableau 4). Les trajets en transports en commun représentent 2 % de tous les trajets domicile-travail. La faible densité de l'habitat et l'étalement lié à l'importance de la maison individuelle restent peu favorables au développement des transports collectifs. En effet, l'habitat de Carcassonne Agglo est en moyenne peu dense du fait de la présence de nombreuses communes rurales : 57 logements par km² contre 150 dans le référentiel. La population de l'agglomération augmenterait d'ici les prochaines années, si les tendances de comportements démographiques observées jusqu'en 2009 se prolongent.

geaient (cf. méthodologie : projections de population). De 103 000 personnes en 2009, la population passerait à 120 000 personnes en 2030 sous de telles hypothèses. Le profil des habitants de l'agglomération de Carcassonne se modifierait. La part des personnes de plus de 65 ans continuerait d'augmenter, passant de 20 % en 2010 à 30 % en 2030. Dans le même temps, la part des personnes de 20 à 64 ans passerait de 41 % à 34 %.

La répartition future de la population sur le territoire dépendra des logements proposés, de l'accès aux équipements et aux emplois. Actuellement, le parc de logements, dont 83 % de résidences principales, est composé aux trois quarts de logements individuels. Les logements du carcassonnais sont en moyenne plus grands que dans le référentiel. Plus d'un sur quatre est fortement sous occupé en raison de la baisse continue de la taille moyenne des ménages avec le vieillissement et la décohabitation (séparations, départs des enfants dans le cadre du cycle de vie). Le décalage entre l'état actuel du parc de logements, la faible densité de l'habitat et les besoins futurs des populations risque de s'accroître dans les années à venir.

Tableau 4 - Modes de déplacement domicile-travail des actifs résidant dans Carcassonne Agglo

unités : nombre et %

	Nombre estimé	%
Deux roues	1 160	3,0
Voiture, camion, fourgonnette	31 350	81,3
Marche à pied	3 500	9,1
Pas de transport	1 600	4,2
Transports en commun	930	2,4
Tous déplacements	38 540	100

Source : Insee, Recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire au lieu de résidence

Par ailleurs, la fragilité économique de l'agglomération, taux de chômage élevé, bas revenus, emplois précaires, pourrait peser sur son attractivité. En revanche, le dynamisme démographique, s'il perdurait dans les années à venir, devrait permettre aux activités présentes et aux emplois qu'elles génèrent de poursuivre leur progression.

L'agglomération bénéficie d'un atout d'accessibilité géographique et d'une attractivité touristique. La proximité des grandes aires urbaines, notamment celle de Toulouse, pourrait lui permettre de bénéficier du développement économique de ses grandes voisines.

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Dans le cadre de cette étude, l'agglomération de Carcassonne est comparée à un ensemble d'agglomérations présentant des caractéristiques similaires. Ce référentiel a été construit en choisissant des communautés d'agglomération de nature comparable : siège d'une préfecture de département, non littorale, population comprise entre 70 000 et 120 000 personnes, possédant un seul pôle urbain et à moins de 60 km d'un autre pôle urbain. Après analyse, le référentiel ou territoire de comparaison se compose de cinq communautés d'agglomération : CA de l'Albigeois, CA Castelroussine, CA Bourges Plus, CA du Carcassonnais, CA du Grand Angoulême (avant 2013).

L'agriculture occupe une part importante du territoire

L'agriculture est encore bien présente dans le paysage de Carcassonne Agglo et représente 58 % des surfaces de son territoire en 2010. Les surfaces agricoles y ont moins diminué que dans la région : la baisse de la surface agricole utile (SAU) comprenant les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...) a été de 6 % entre 2000 et 2010 contre 10 % en région. Ce sont ainsi 2 500 hectares agricoles qui ont disparu, dont la plupart ont été artificialisés. Comparativement à la région, une plus grande proportion de la surface agricole de l'agglomération a été préservée. En revanche, de nombreux hectares de vignes et de vergers ont été arrachés. Les cultures permanentes (vergers et vignes) ont diminué de 5 000 hectares en 10 ans. Durant cette même période, les surfaces en herbe ont augmenté de 2 100 hectares entre 2000 et 2010, les jachères de 800 hectares. La viticulture représente cependant encore la moitié de la surface agricole et 80 % des exploitations.

Source : Agreste - Recensements agricoles

Un diagnostic pour un nouveau territoire - Carcassonne Agglo -

Carcassonne Agglomération, dont le périmètre a été récemment élargi de 23 à 73 communes, est une structure jeune, en forte croissance démographique. Son objectif premier consiste à se forger une nouvelle unité territoriale et un projet de développement partagé.

Le diagnostic de territoire, initié avec l'Insee Languedoc-Roussillon, constitue la première étape de ce projet de développement.

Les travaux réalisés identifient le positionnement géographique particulier de Carcassonne Agglo, au cœur du sillon audois, sur la ligne de partage d'influence entre la Métropole Toulousaine à l'Ouest et la future conurbation méditerranéenne à l'Est. Ce territoire est attractif, bénéficiant d'un solde migratoire positif et accueille de façon continue de nouvelles populations.

Corrélativement à l'étendue du territoire, à sa dynamique démographique, ainsi qu'à sa forte dualité urbain/rural, émergent des enjeux sociaux forts, appelant une prise en compte rapide et la mobilisation de moyens humains et financiers importants.

Définir et engager sur la durée de nouvelles politiques publiques, en matière d'aménagement du territoire avec un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) globalisé à l'échelle des 73 communes, d'économie via un nouveau schéma de développement économique (SDE) qui intègre l'ensemble des activités et notamment l'agriculture, de logement avec un PLH (Programme local de l'habitat) et un PIG (Projet d'intérêt général) adaptés, de transport avec un nouveau plan de déplacements urbains (PDU), ou de services à la personne par un ajustement précis aux besoins est une priorité.

Ce sont tout autant de chantiers qui sont d'ores et déjà ouverts et dont le fondement réside pour une grande part, dans le diagnostic présenté.

Méthodologie

Les projections de population à partir du modèle Omphale

L'Insee a réalisé à l'horizon 2030 des projections de population de l'agglomération à l'aide du modèle « OMPHALE 2010 ». Ce modèle applique des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes, pour chaque sexe et âge avec un pas quinquennal. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les données initiales du modèle sont celles du recensement de population au 1er janvier 2007. Les divers quotients sont déterminés à partir des tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales, ...) ni les facteurs exogènes.

Ces projections représentent une simulation de ce qui se passerait si les tendances se prolongeaient en fixant certaines hypothèses de départ. Elles ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues pour élaborer les différents scénarios. Les aléas pouvant influencer la démographie de façon significative ne sont pas pris en compte, tels que les aléas migratoires, les épidémies, les découvertes médicales. Or, l'inflexion observée ces dernières années de certains indicateurs économiques, (revenus, prix du foncier, situation de l'emploi) pourrait nuancer les résultats des projections.

Le scénario central est basé sur les hypothèses suivantes :

- les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les quotients migratoires, calculés entre 1990 et 2005, sont maintenus sur toute la période de projection.

Définitions

Aire urbaine : une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (**unité urbaine**) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Bassin de vie : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite ses contours en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte. Son principal intérêt est de décrire les espaces non fortement peuplés, c'est-à-dire les bassins de vie construits sur des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

Équipements : un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes (proximité, intermédiaire et supérieure) selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu.

- La gamme de proximité comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

- La gamme intermédiaire comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

- La gamme supérieure qui comporte 35 équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma....

Économie présentielle : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Logement sous-occupé : les indices de peuplement caractérisent le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage. La norme arrêtée en 1968, attribuée à chaque ménage :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus,

et pour les célibataires de moins de 19 ans :

- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans,
- sinon, une pièce par enfant.

Un logement est dit sous-occupé modérément si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-occupé prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-occupé très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

A l'inverse, un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué.

Migrations résidentielles : changements de domicile entre le territoire étudié et le reste de la France. La population stable est constituée des individus qui résident sur le territoire en 2008 et qui y résidaient en 2003.

Activités touristiques : les activités touristiques sont définies, dans le cadre de cette étude de la manière suivante (en Naf rev.2) :

Hébergement :

- 5510Z Hôtels et hébergement similaire
- 5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
- 5530Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

Autres activités :

- 4939C Téléphériques et remontées mécaniques
- 5010Z Transports maritimes et côtiers de passagers
- 9104Z Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
- 9604Z Entretien corporel

Le recensement est la seule source exhaustive qui permet de connaître la part des non salariés dans l'emploi des activités caractéristiques du tourisme. Cette estimation a cependant une limite : elle porte sur le mois de janvier de l'année (période de collecte du recensement) et ne permet pas de rendre compte de d'autres périodes de l'année d'un emploi pourtant fortement saisonnier. Le recours aux DADS permet de connaître la répartition sur l'année de l'emploi salarié.

Pour en savoir plus

■ « Emploi, logement, navettes domicile-travail : une équation difficile à résoudre »

Rigollet L., Lavergne H., *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N°200 - juin 2013*

■ « Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme »

Gass C., *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N°131, septembre 2010*

■ « Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural »

Bigard M., Durieux E., *Insee, La France et ses régions - Insee Références - Édition 2010*

■ « La croissance périurbaine depuis 45 ans : Extension et densification »

Baccaini B., Sémécurbe F., *Insee, Insee Première N°1240, juin 2009*

■ « 88 bassins de vie pour rendre compte de l'accès aux services des Languedociens »

Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n° 8, Tribut X., (2012)

■ « 25 km autour de Carcassonne, une ville à la campagne »

Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°2, D. François, (2006)

Références bibliographiques

■ **Briquel V. (2009)**, « Le taux de création et de survie des entreprises par zone d'emploi », *Commissariat général au développement durable, Cemagref et Datar, Indicateur territorial de développement durable*

■ **Crosnier P., Dadoun C., Salabert V., Rabier R., Vennat F., (2010)**, « En Languedoc-Roussillon, la construction et l'intérim subissent la crise de plein fouet », *Insee, Repères Synthèse n° 05, juin 2010*

■ **Mazars M., Moati P., Pouquet L. (2004)**, « Croissance des jeunes entreprises et territoires : approche Économétrique » *CREDOC, Cahier de recherche C 205, octobre 2004*

■ **Rabier R. (2011)**, « Près d'un habitant du Languedoc-Roussillon sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté », *Insee Languedoc-Roussillon, Repère Chiffres n°3*

